

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01413

Numéro SIREN : 531 646 420

Nom ou dénomination : A3F EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029772

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 224	9 466	758	2 249	1 491	66.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 409	6 637	11 772	14 181	2 409	16.99
	Autres immobilisations corporelles	15 862	15 489	373	295	668	226.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 550		1 550	1 550		
	Total II	46 045	31 592	14 453	17 685	3 232	18.28
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 227	220	1 007	3 175	2 168	68.28
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	155 791	5 146	150 645	181 820	31 175	17.15
	Autres créances	18 522		18 522	38 454	19 932	51.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	167 213		167 213	85 255	81 958	96.13
	Charges constatées d'avance (3)	1 616		1 616	3 039	1 423	46.83
	Total III	344 370	5 366	339 004	311 744	27 260	8.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		390 415	36 957	353 457	329 429	24 028	7.29

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 550

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice en cours N° 46		Exercice N° 45		Exercice N° 44	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	31/12/2018	12
		Euros		Euros		Euros	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	389 947		389 947	512 111		122 164	23.85
Chiffre d'affaires NET	389 947		389 947	512 111		122 164	23.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 483		4 483	100.00
Autres produits			106	236		130	55.06
Total des Produits d'exploitation (I)			390 053	516 830		126 777	24.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 197	5 879		3 682	62.63
Variation de stock (marchandises)			2 168	517		2 685	518.96
Achats de matières premières et autres approvisionnements				325		325	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			227 204	255 523		28 319	11.08
Impôts, taxes et versements assimilés			3 034	5 893		2 859	48.51
Salaires et traitements			118 933	145 534		26 601	18.28
Charges sociales			23 000	44 789		21 789	48.65
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 379	5 209		1 170	22.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 190		5 190	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 536	3 685		149	4.04
Total des Charges d'exploitation (II)			386 450	471 509		85 059	18.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 604	45 322		41 718	92.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2	6	4	68.90
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	4		4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6	6	0	8.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1	1	1	132.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1	1	1	132.08
2. Résultat financier (V-VI)	5	5	0	4.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 609	45 327	41 718	92.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	287	4 355	4 069	93.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	287	4 355	4 069	93.42
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	0	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		0	0	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	287	4 355	4 068	93.42
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	603	8 984	8 381	93.29
Total des produits (I+III+V+VII)	390 346	521 191	130 845	25.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	387 054	480 493	93 439	19.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 292	40 698	37 405	91.91

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A3F EXPERTISES
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 89 route d'Espagne
31120 PORTET-SUR-GARONNE
531 646 420 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

L'an 2021,
Le 30 juin,
A 09 heures 30,

La Société « ELEVEN INVEST », société à responsabilité limitée au capital de 600.000 euros ayant son siège social au 23 rue Boudeville à TOULOUSE (31100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 521 527 283 RCS TOULOUSE, représentée par son Gérant M. GILMET Aurélien,

Associée unique de la société « A3F EXPERTISES »,

I. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société « ELEVEN INVEST », représenté par son Gérant M. GILMET Aurélien, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à compter de la remise de la lettre l'en avisant.

La Société « ELEVEN INVEST », représenté par son Gérant M. GILMET Aurélien, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 3.292 euros de la manière suivante :

SECTION I – Origine :

Bénéfice de l'exercice : 3.292 euros
Autres Réserves : 128.936 euros
Autres Réserves CICE : 4.916 euros
TOTAL : 137.144 euros

SECTION II – Affectation :

Autres Réserves : 137.144 euros
TOTAL : 137.144 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2020	NR		40.698 €
31/12/2019	NR		
31/12/2018	NR		

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique prend acte des conclusions du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'approuver la rémunération attribuée à la Présidence au cours de l'exercice écoulé, pour les montants suivants :

2020	Rémunération	Cotisations obligatoires	Cotisations facultatives
ELEVEN INVEST	18.000 euros	0 euro	0 euro

CINQUIEME DÉCISION

Le mandat de M. PINEL Jacques, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, l'associée unique décide de nommer :

- M. MARFAING Gauthier, domicilié 116 route d'Espagne, Boîte 517, Hélios 5 à TOULOUSE (31100), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Mme Séverine CARDONA, domiciliée 22 rue Saint-Antoine du T à TOULOUSE (31000), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

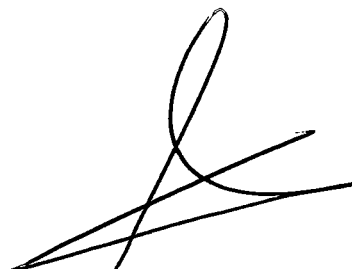
Pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

ELEVEN INVEST

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a diagonal line extending downwards and to the right.

A3F EXPERTISES
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 89 route d'Espagne
31120 PORTET-SUR-GARONNE
531 646 420 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 3.292 euros de la manière suivante :

SECTION I – Origine :

Bénéfice de l'exercice : 3.292 euros
Autres Réserves : 128.936 euros
Autres Réserves CICE : 4.916 euros
TOTAL : 137.144 euros

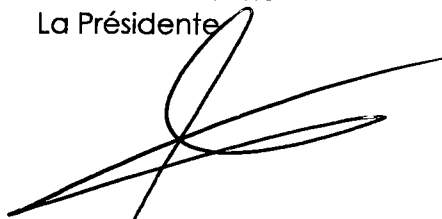
SECTION II – Affectation :

Autres Réserves : 137.144 euros
TOTAL : 137.144 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2020	NR		40.698 €
31/12/2019	NR		
31/12/2018	NR		

Certifié conforme
La Présidente



A3F EXPERTISES
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 89 route d'Espagne
31120 PORTET-SUR-GARONNE
531 646 420 RCS TOULOUSE

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

La société « ELEVEN INVEST », associée unique et Présidente de la société « A3F EXPERTISES », a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous vous rappelons que la société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse en date à 13 avril 2011 sous forme de société à responsabilité. La société a fait l'objet d'une transformation en société par actions simplifiée en date du 22 janvier 2018.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a connu une diminution de son chiffre d'affaires qui s'élève à 389.947 euros à la clôture de l'exercice, contre 512.111 euros pour l'exercice précédent.

En effet, le COVID a conduit la Direction de A3F Expertises à fermer l'établissement du 16 mars 2020 au 25 mai 2020 car il n'était pas possible d'accueillir des stagiaires en toute sécurité sanitaire.

A la reprise, l'activité a fortement redémarré. Les formations non effectuées durant la période de fermeture seront réalisées pour l'essentiel durant l'année 2020.

Nous avons limité les conséquences financières de cette fermeture, en grande partie grâce à la prise en charge par les pouvoirs publics, de l'activité à temps partiel.

En conclusion, la crise sanitaire liée au COVID ne mettra pas notre société en péril.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indi catif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement														
Nombre de factures concernées							2							25
Montant total des factures concernées HT		0	0	0	3.761,86	3.761,86		3.638,41	110,00	16.409,09	9.778,68	29.936,18		
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		0	0	0	1,62	1,62								
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice TTC								0,93	0,03	4,21	2,51	7,68		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														

Nombre des factures exclues		
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : 45 jours ☐ Délais légaux : (préciser)	☒ Délais contractuels : 45 jours ☐ Délais légaux : (préciser)

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant : Néant.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 389.947 euros contre 512.111 euros en 2019.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 106 euros contre 4.719 euros en 2019.
- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4.365 euros contre 5.687 euros en 2019.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 227.204 euros contre 255.523 euros en 2019.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 3.034 euros contre 5.893 euros en 2019.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 118.933 euros contre 145.534 euros en 2019.

- Le montant des charges sociales s'élève à 23.000 euros contre 44.789 euros en 2019.
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6.379 euros contre 10.399 euros en 2019.
- Le montant des autres charges s'élève à 3.536 euros contre 3.685 euros en 2019.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 386.450 euros contre 471.509 euros en 2019.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.604 euros contre 45.322 euros en 2019.

Compte tenu d'un résultat financier de 5 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 3.609 euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 287 euros et un impôt sur les bénéfices de 603 euros, le résultat de l'exercice se solde par bénéfice de 3.292 euros.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 353.457 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 3.292 euros qui recevrait l'affectation suivante :

SECTION I – Origine :

Bénéfice de l'exercice :	3.292 euros
Autres Réserves :	128.936 euros
Autres Réserves CICE :	 4.916 euros
TOTAL :	137.144 euros

SECTION II – Affectation :

Autres Réserves :	137.144 euros
TOTAL :	137.144 euros

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2020	NR		40.698 €
31/12/2019	NR		
31/12/2018	NR		

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Lecture est faite du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Le mandat de M. PINEL Jacques, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, l'associée unique décide de nommer :

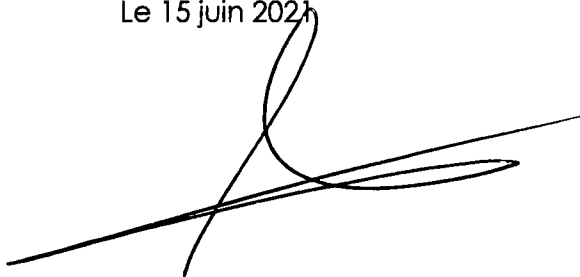
- M. MARFAING Gauthier, domicilié 116 route d'Espagne, Boîte 517, Hélios 5 à TOULOUSE (31100), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Mme Séverine CARDONA, domiciliée 22 rue Saint-Antoine du T à TOULOUSE (31000), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

Pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Rémunération de la Présidente

Il convient de statuer sur la rémunération de la Présidente.

Fait à PORTET-SUR-GARONNE
Le 15 juin 2021



Jacques PINEL

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
(inscrit au Tableau de l'Ordre à Toulouse)

COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Membre du C^o Régionale de Toulouse)

Tél. 05 61 63 95 90

Fax 05 61 62 51 33

SARL A3F EXPERTISES

89 Route d'Espagne
31120 PORTET SUR GARONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de la société SAS A3F EXPERTISES

Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 1^{er} avril 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL A3F EXPERTISES relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020** tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le cycle « personnel », et les sous-traitants dont je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 63 51 31
pinel.jacques@wanadoo.fr

JP

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

JACQUES PINEL
Licencié des Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 rue Thérion de Montaigé
31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 43
pinel.jacques@wanadco.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse le 15 juin 2021

Jacques PINEL
Commissaire aux Comptes

Jacques PINEL
 Licencié de Sciences Économiques
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 4, rue Thérion de Montaugé
 31200 TOULOUSE
 Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
 pinel.jacques@wanadoo.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 224	9 466	758	2 249	1 491	66.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 409	6 637	11 772	14 181	2 409	16.99
	Autres immobilisations corporelles	15 862	15 489	373	295	668	226.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 550		1 550	1 550		
	Total II	46 045	31 592	14 453	17 685	3 232	18.28
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 227	220	1 007	3 175	2 168	68.28
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	155 791	5 146	150 645	181 820	31 175	17.15
	Autres créances	18 522		18 522	38 454	19 932	51.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	167 213		167 213	85 255	81 958	96.13
	Charges constatées d'avance (3)	1 616		1 616	3 039	1 423	46.83
	Total III	344 370	5 366	339 004	311 744	27 260	8.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		390 415	36 957	353 457	1 550		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SOLUTEC EXPERTISE

Jacques PINEL
Expert-Comptable
Licence de Sciences Économiques
4 rue Thérèse de France
31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 63 95 90 - Fax : 05 61 62 51 31
pinal.jacques@wanadoo.fr

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)		5 000		5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		500		500		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées		133 852		133 852	0	0.00
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		3 292		40 698	37 405	91.91
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		142 644		180 050	37 406	20.78
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		100 000		100 000		
	Concours bancaires courants		206		144	232.63	
	Emprunts et dettes financières diverses				0	100.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 240		72 700	24 460	33.65
	Dettes fiscales et sociales		59 775		67 973	8 198	12.06
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		2 593		8 644	6 051	70.00
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		210 813		149 379	61 434	41.13
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		353 457		251 629	101 828	29.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

110 813

SOLUTEC EXPERTISE

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
41900 - Thérancourt de Montségur
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 57 29
pinel.jacques@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	389 947		389 947	512 111		122 164	23.85
Chiffre d'affaires NET	389 947		389 947	512 111		122 164	23.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 483		4 483	100.00
Autres produits			106	236		130	55.06
Total des Produits d'exploitation (I)			390 053	516 830		126 777	24.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 197	5 879		3 682	62.63
Variation de stock (marchandises)			2 168	517		2 685	518.96
Achats de matières premières et autres approvisionnements				325		325	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			227 204	255 523		28 319	11.08
Impôts, taxes et versements assimilés			3 034	5 893		2 859	48.51
Salaires et traitements			118 933	145 534		26 601	18.28
Charges sociales			23 000	44 789		21 789	48.65
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 379	5 209		1 170	22.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 190		5 190	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 536	3 685		149	4.04
Total des Charges d'exploitation (II)			386 450	471 509		85 059	18.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 604	45 322		41 718	92.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérèse de Montauzé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2	6	4	68.90
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	4		4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6	6	0	8.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1	1	1	132.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1	1	1	132.08
2. Résultat financier (V-VI)	5	5	0	4.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 609	45 327	41 718	92.04
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	287	4 355	4 069	93.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	287	4 355	4 069	93.42
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	0	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		0	0	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	287	4 355	4 068	93.42
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	603	8 984	8 381	93.29
Total des produits (I+III+V+VII)	390 346	521 191	130 845	25.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	387 054	480 493	92 439	19.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 292		91.91	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Jacques PINES
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Théron de Montauge
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 32
SOLUTIONS
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 353 457.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 389 947.31 Euros et dégageant un bénéfice de 3 292.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'évènements COVID-19 :

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

La crise sanitaire a affecté l'activité, les formations ont été reportées ou annulées.

La société a adapté son organisation en ayant recours au télétravail.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 30
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 35
pinel.jacques@wanadoo.fr

SOLUTEC EXPERTISE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 753		471
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 090		319
Installations générales agencements aménagements divers	2 312		2 357
Matériel de transport	1 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 193		
TOTAL	31 595		2 676
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 550		
TOTAL GENERAL	42 898		3 147

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			10 224	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 409	
Installations générales agencements aménagements divers		0	4 669	
Matériel de transport			1 000	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 193	
TOTAL		0	34 271	
Prêts, autres immobilisations financières			1 550	
TOTAL			1 550	
TOTAL GENERAL		0	46 045	

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 63 95 91
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 504	1 962		9 466
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 909	2 728		6 637
Installations générales agencements aménagements divers	2 312	216		2 528
Matériel de transport	859	141		1 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 629	1 332		11 961
TOTAL	17 709	4 417		22 126
TOTAL GENERAL	25 213	6 379		31 592

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 962				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 728				
Instal.générales agenc.aménag.divers	216				
Matériel de transport	141				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 332				
TOTAL	4 417				
TOTAL GENERAL	6 379				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 550	1 550	
Autres créances clients	155 791	155 791	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	240	240	
Impôts sur les bénéfices	8 385	8 385	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 609	6 609	
Groupe et associés	1	1	
Débiteurs divers	3 288	3 288	
Charges constatées d'avance	1 616	1 616	
TOTAL	177 480	177 480	

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 206	206	100 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	48 240	48 240		
Personnel et comptes rattachés	5 225	5 225		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 765	3 765		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 445	37 445		
Autres impôts taxes et assimilés	13 340	13 340		
Autres dettes	2 593	2 593		
TOTAL	210 813	110 813	100 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions/Parts sociales	10.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 31
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 514
Total	16 514

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 63 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- Formations	16 514
Total	16 514

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	206
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 627
Dettes fiscales et sociales	20 243
Total	43 077

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 31
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Electricité	509
- Frais de jury	200
- Honoraires	4 080
- Eau	922
- Frais de déplacement	144
- Entretien	427
- Sous-traitance formation	1 450
- Location logiciel	1 512
- Location salle	450
- Prestation intragroupe	9 974
- Titres restaurants	1 663
- Chèques vacances	480
- Chèques cadeaux	816
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision congés payés	5 225
- Provision sur charges sur congés payés	1 724
- Formation professionnelle continue	817
- Taxe d'apprentissage	503
- Indemnités activité partielle	11 975
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
- Frais bancaires	206
Total	43 077

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 616
Total	1 616

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérèse de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 33
pinel.jacques@wanadoo.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- Locations et redevances logiciels	1 203		
- Maintenances informatiques	413		
Total	1 616		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.400 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

Jacques PINEL
Licencié de Sciences Économiques
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
4, rue Thérion de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 95 90 - Fax 05 61 62 51 3.
pinel.jacques@wanadoo.fr